



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 68
Hebdos régionaux de la Montérégie

Projet de stabilisation des berges de la baie Saint-François par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield

LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Québec, le 26 mars 2021 – À la demande du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et de consultation ciblée sur le [Projet de stabilisation des berges de la baie Saint-François par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield](#). Ce mandat a débuté le 14 décembre 2020. La commission d'enquête, chargée de l'examen du projet, était présidée par M. Georges Lanmafankpotin.



INFORMER

Grâce à son travail, la commission a permis d'offrir aux citoyens des conditions propices et respectueuses pour qu'ils puissent s'informer et s'exprimer, et ce, malgré le contexte de la pandémie actuelle.



CONSULTER

Le rapport contient une description détaillée du projet, les opinions et les préoccupations des participants, l'analyse de la commission ainsi que l'ensemble des constats et des avis qu'elle en dégage. Les points saillants sont également disponibles dans une [fiche synthèse](#).

LA DISPONIBILITÉ DU RAPPORT

Pour en savoir plus, consultez la version électronique du [rapport](#). Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures applicables, seule la version électronique est disponible. Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter le rapport sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE.



ENQUÊTER



AVISER

– 30 –

Source : Julie Olivier
Conseillère en communication
581 925-0664 ou 1 800 463-4732
julie.olivier@bape.gouv.qc.ca